



## Profil de biologiste

Chantal d'Auteuil, directrice générale de l'ABQ, est la personne à contacter pour suggérer des candidat(e)s au Profil de biologiste (c.dauteuil@abq.qc.ca).

### Me Robert Daigneault

**Cd'A** **Qu'est-ce qui vous a inspiré à devenir biologiste? (Avez-vous été influencé par un événement particulier dans votre jeunesse, une personne dans le domaine, ou aviez-vous déjà la « bosse » de la biologie?)**

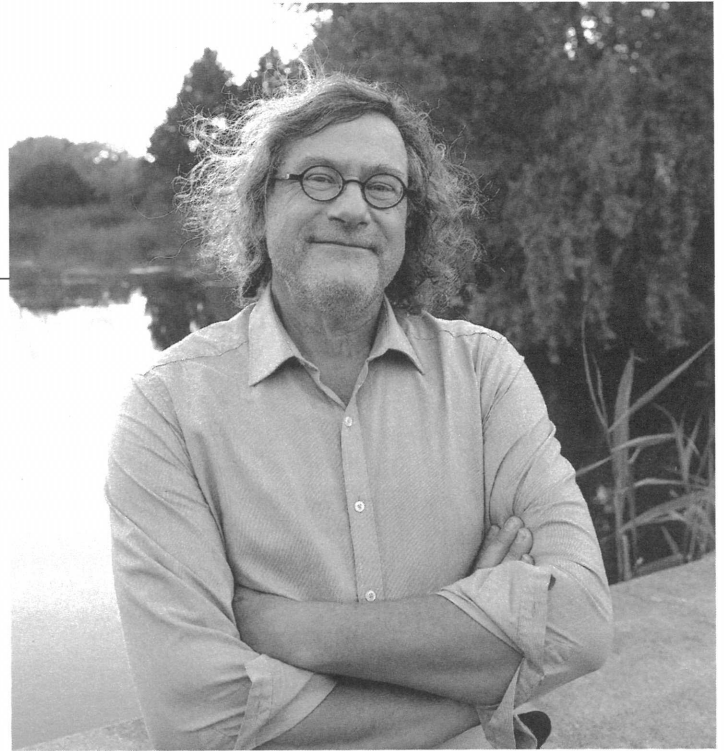
**RD** Pendant mes jeunes années du cours classique au Collège Sainte-Marie, j'ai fait partie du Cercle des jeunes naturalistes du collège, animé par un jésuite, feu le père Bernard Taché, s.j., dont la flamme pour les sciences de la nature a tôt fait de susciter mon engouement pour ce domaine. Toutefois, un cours de géologie au cégep et quelques excursions en paléontologie et géomorphologie pendant ce cours m'ont ensuite fait choisir la géologie comme domaine d'études universitaires.

C'est finalement un concours de circonstances qui m'a amené en écologie. La jeune Université du Québec à Montréal, fondée l'année où je m'y suis inscrit, en 1969, n'offrait pas de programme de géologie au moment de mon inscription et j'ai alors choisi l'option « écologie » du nouveau programme de « baccalauréat spécialisé en écologie ». Ce programme mettait beaucoup l'accent sur l'expérience de terrain. D'ailleurs, la dernière session, à la fin du bac, se déroulait entièrement sur le terrain, dans une station biologique qui était alors dans le Parc du Mont-Tremblant. Cette expérience de terrain fut d'ailleurs une belle porte d'entrée pour le marché du travail et, dès la fin de mes études, je décrochais un poste à Parcs Canada.

**Cd'A** **Quels sont vos domaines de spécialités en biologie et vos champs d'activités professionnelles en tant qu'avocat?**

**RD** L'option « écologie » à l'UQAM, à l'époque, était une option d'écologie générale. Les sciences de l'environnement n'en étaient qu'à ses premiers balbutiements. Le mot « environnement » n'était même pas à la mode. La *Loi sur la qualité de l'environnement* du Québec n'existait pas! Toutefois, une prédisposition pour la botanique (inspirée de ma mère, Carmen, élevée sur une ferme horticole à Laval-des-Rapides) a « coloré » ma formation en écologie, de sorte que mon domaine de spécialité universitaire a vraiment été l'écologie végétale.

Ce fut d'ailleurs dans le domaine de la botanique et de l'écologie végétale que j'ai œuvré quelques années avant de devenir gestionnaire. Après une année à Parcs Canada, j'ai enseigné pendant quatre ans la botanique aux futurs diplômés en techniques d'aménagement de la faune et en techniques forestières au Cégep de Saint-Félicien. J'ai participé également à l'élaboration du programme de



Me Robert Daigneault, avocat, biologiste et Fellow administrateur agréé  
© Isabelle Paille, photographe

Techniques du milieu naturel, une option très populaire de ce cégep, aujourd'hui, mais qui était très pionnière à l'époque. Nous sommes dans les années 1970.

Lorsque j'ai terminé mes études de droit, je travaillais pour le gouvernement du Québec, comme secrétaire du Conseil des réserves écologiques, qui était présidé par le regretté André Bouchard, alors conservateur du Jardin botanique de Montréal. Cela m'a amené à faire mon stage en droit au contentieux du ministère de l'Environnement du Québec, dont relevait alors le Conseil des réserves écologiques. C'est ainsi qu'a commencé ma carrière en droit de l'environnement.

Passé au privé en 1990 au cabinet Lapointe Rosenstein à Montréal, j'ai continué à exercer en droit de l'environnement, un domaine qui était encore peu connu et dans lequel très peu d'avocats exerçaient à l'époque. Depuis 2001, je dirige ma propre firme spécialisée en droit de l'environnement, aujourd'hui Daigneault, avocats inc. Le droit de l'environnement est un domaine très vaste et la pratique de mon cabinet inclut le droit des ressources naturelles (mines, forêts, faune, forces hydrauliques), l'aménagement du territoire (zonage) et les questions environnementales proprement dites. Ces mêmes questions sont également très variées, allant de la gestion des matières dangereuses aux interventions en milieux humides, en passant par la gestion des sols contaminés ou encore les questions de nuisances et de troubles de voisinage liés à la pollution. Il peut s'agir de services-conseils (avis juridiques, par exemple), d'accompagnement d'entreprises dans des processus d'autorisation, ou encore plus traditionnellement des représentations devant des tribunaux administratifs et judiciaires.

---

**Cd'A** **Durant votre cheminement de carrière, quels sont les dossiers qui vous ont passionné et comment votre profession de biologiste vous a-t-elle été profitable?**

**RD** Certes, l'élaboration du programme de Techniques du milieu naturel au Cégep de Saint-Félicien a été l'une de mes expériences les plus captivantes, bien que j'en aie vécu beaucoup d'autres depuis! Toute l'équipe de professeurs du département des sciences naturelles ont collaboré afin de concevoir ce programme avant-gardiste et unique, qui cherchait à décloisonner les spécialités en sciences naturelles et encourager l'interdisciplinarité. Ce fut un travail de quelques années jusqu'à ce que le programme reçoive l'aval du ministère de l'Éducation et accueille ses premiers étudiants.

Évidemment, il est plus délicat de parler de dossiers dans lesquels l'avocat est lié par son secret professionnel. En tant que juriste, mon cabinet s'implique dans des projets d'envergure, et surtout, joue un rôle-conseil auprès des entreprises de toutes tailles pour les aider à maintenir leur conformité environnementale et à s'adapter à une législation et une réglementation toujours plus variée et plus complexe. N'oublions pas que le droit de l'environnement n'est pas l'apanage d'un ordre de gouvernement et tant le fédéral que le provincial peuvent intervenir dans ce domaine, chacun selon ses champs de compétence. En plus, les municipalités au Québec possèdent aussi des pouvoirs dans ce domaine. Une chatte y perdrait ses petits!

Ma formation de biologiste me permet d'apporter une touche distinctive à la pratique du droit de l'environnement, en facilitant le dialogue avec les personnes qui, dans les entreprises ou dans les organisations, occupent des postes où ils jonglent quotidiennement avec des concepts techniques et scientifiques, comme les directeurs de l'environnement, les consultants, les inspecteurs municipaux et autres. Cette formation de biologiste contribue à saisir rapidement les enjeux concrets d'un dossier, sans compter son utilité au moment d'interroger en cour un témoin expert.

---

**Cd'A** **Que pensez-vous de la participation des biologistes au développement de la société québécoise?**

**RD** Les questions environnementales nous ramènent constamment au vivant, qu'il s'agisse de l'humain, ou de toutes les autres formes de vie. On ne saurait imaginer ces questions sans cette dimension. Or, qui d'autre est mieux placé que le biologiste pour poser un regard pondéré et averti sur tout ce qui, dans notre environnement, influe

sur le vivant, le supporte ou le menace? Et cela va de la science du plus petit, la microbiologie, à celle du plus grand.

Voilà 40 ans que je suis membre de l'Association des biologistes du Québec et plus de 42 ans que j'ai commencé ma carrière dans cette profession. J'ai pu voir à l'œuvre des biologistes dans des situations fort différentes, des biologistes aux diverses spécialités, et à des époques distinctes qui ont marqué la société québécoise au cours de ces quatre décennies. Avec la création d'un ordre professionnel qui se fait imminente, le biologiste pourra enfin prendre la place qui lui revient et qui, de tout temps, aurait dû être centrale dans le domaine de l'environnement, parce que justement, la finalité de la protection de l'environnement, c'est celle du vivant, dont nous sommes.

Le domaine de l'environnement intéresse toutes les couches de la société et chacun se sent interpellé, avec raison d'ailleurs. Il y a là cependant un risque de glissement vers des idées préconçues, des jugements hâtifs ou des réactions où l'émotion l'emporte sur la rationalité. Le biologiste doit apporter le degré d'indépendance, d'objectivité et de rigueur nécessaire à une prise de décision éclairée. Je fais donc une nette distinction entre un regroupement de professionnels qui ont à cœur l'application avec rigueur et savoir-faire de leur discipline scientifique et les groupes de pression qui, en toute légitimité et dans une contribution utile au débat public, poursuivent des objectifs fondés sur les valeurs sociales auxquelles ils croient. Le biologiste, en tant que professionnel, intervient à un niveau qui lui est propre. Il doit être garant de la qualité et de la fiabilité des connaissances scientifiques mettant en cause le vivant par lui-même ou dans ses rapports avec le milieu dans lequel il évolue. Dans la perspective d'un ordre professionnel dont la mission est la protection du public, le biologiste doit être un acteur incontournable, voire indispensable, dans l'ensemble des processus décisionnels touchant l'environnement, que ce soit en entreprise ou dans les corps publics.

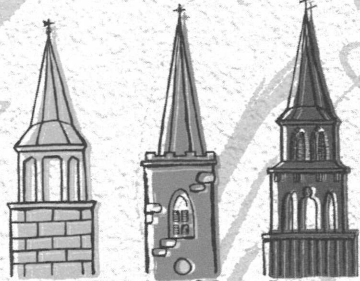
---

**Cd'A** **Si vous aviez un message à livrer aux étudiants en biologie et aux jeunes biologistes, quel serait-il?**

**RD** Aux étudiants et étudiantes en biologie, je leur dis : quelle contribution voulez-vous apporter à la société lorsque vous aurez votre diplôme en biologie? Cette contribution peut prendre mille et une formes : recherche, gestion, entrepreneuriat, consultation, technique, etc. Ce sont là des fonctions. La biologie, elle, est une science qui, comme pour toute formation scientifique, est fondée

sur le raisonnement dit « scientifique », sur un mode de pensée qui permet de voir les choses dans une perspective critique, avec recul, dans la recherche d'un équilibre entre l'absence de certitude qui caractérise les sciences et la nécessité de poser des gestes dans la réalité concrète de tous les jours. Et envisager une formation complémentaire m'apparaît essentielle, qu'il s'agisse d'une formation supérieure pour qui veut vraiment faire carrière comme biologiste, ou une formation parallèle, pour qui veut œuvrer dans un contexte plus général où la biologie apporte alors une dimension ou une contribution « originale ».

Je suis biologiste de profession, mais aussi avocat et administrateur agréé. Je n'exerce pas un « métier » de biologiste, et ce, depuis plusieurs années. Mais je puise constamment dans cet héritage de biologiste. On verra souvent, ici une ingénieure, là un chimiste, là un médecin, autrement une urbaniste, occuper une charge qui, en soi ne correspond pas à la pratique du génie, de la chimie, de la médecine ou de l'urbanisme, mais où ces personnes s'acquittent de leurs fonctions avec le regard auquel leur bagage professionnel les prédispose. Il faut distinguer la profession de la fonction. Faire carrière comme biologiste, c'est une chose, faire carrière dans des fonctions où la biologie est un atout en est une autre. Le biologiste doit voir ses acquis comme des ouvertures et non pas seulement comme une prédestination à un avenir professionnel spécialisé. Il élargit alors considérablement sa sphère d'influence. ■



**Les Trois Clochers**  
VIGNOBLE

**Nadège Marion et  
Robert Brisebois**  
propriétaires récoltants

341, Bruce, Route 202,  
Dunham (Qc)  
JOE IMO

vignoblelestroisclochers@qc.aira.com  
Tél.: (450) 295-2034



 **DAIGNEAULT**  
AVOCATS INC.

Bientôt **15 ans**, à vous rendre **MAÎTRES**  
DE VOTRE ENVIRONNEMENT • DE VOS RESSOURCES  
DE VOTRE TERRITOIRE

353, rue Saint-Nicolas (Place d'Youville), bureau 400, Montréal Qc Canada H2Y 2P1  
Tél. 514 985-2929 Fax. 514 985-0595 envoi@daigneaultinc.com [www.daigneaultinc.com](http://www.daigneaultinc.com)

# inVivo

La revue de l'Association  
des biologistes du Québec

Suivez aussi l'ABQ sur :



- **PROFIL DE BIOLOGISTE**  
Me Robert Daigneault
- **L'ENVIRONNEMENT &  
LES MUNICIPALITÉS**  
Les cours d'eau au cœur des villes
- **L'évaluation environnementale**  
au Québec et les biologistes
- **CONSERVATION**  
État de la biodiversité mondiale (1<sup>ère</sup> partie)
- **LA RELÈVE**  
Stage : expérimenter pour  
trouver sa branche

